MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 11 JUILLET 2022 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1HO.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

➢ # DPDRL220157 ≺

Nature et effets :

- Demande de révision pour autoriser l'implantation d'une roulotte sur un terrain vacant dérogatoire à 5,95 mètres de la marge de recul avant alors que le règlement sur le zonage 40-2004, article 5.3.2, paragraphe b), exige que la roulotte respecte les marges de recul prescrites pour un bâtiment principal qui, pour la zone VIL-08, est de 10 mètres pour la marge de recul avant.

Désignation de l'immeuble : Chemin du Domaine Lot : 3 605 665 Zone : VIL-08

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 8 juillet 2022, par écrit seulement, adressé à la Municipalité de Lac-des-Écorces :

- **par la poste au 672, boulevard Saint-François, Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0**
- **par courriel à dg@lacdesecorces.ca**
- **ou par écrit déposé lors de la séance ordinaire du conseil**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 23e jour de juin 2022.

Nathalie Labelle

Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, Greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, ce 23e jour de juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23e jour de juin 2022.

Nathalie Labelle

Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe